

VACAF

LES AIDES AUX VACANCES 2025

Pouvez-vous bénéficier
des aides aux vacances Vacaf ?



Vous êtes éligible si :

- » vous avez perçu des prestations familiales de la Caf de l'Isère en octobre 2024 et en janvier 2025,
- » vous avez au moins un enfant à charge de moins de 16 ans (enfants nés entre le 01/01/2009 et le 31/12/2024),
- » votre quotient familial de janvier 2025 est inférieur ou égal à 900 €.



Dans ce cas, vous avez dû recevoir une notification sur votre compte allocataire* ou un mail sur l'adresse mail enregistrée sur votre compte.



*Si vous n'avez rien reçu, cela signifie que vous ne répondez pas aux conditions d'attribution ou que votre situation n'est pas à jour dans votre dossier.